

## COMPTE-RENDU DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE DU 26 mars 2021 à 18h

### **Présents :**

Enseignants : Mme Pernet, Mme Jauliac, Mme Plaçais, Mme Rivière, Mme Barth, Mme Jolivet, M. Héricher, Mme Millet-Berclaz, Mme Valois, Mme Billard, Mme Voillot, Mme Casset, Mme Caillat, Mme Guers

N-A : Mme Grumel

DDEN : Mr Fantin

### Représentants des parents :

ALPI : Mr Lamarche, Mme Boutet, M. Challe, Mme Martin, Mme Gellon

FCPE : Mme Haquet, Mme André

J'aime mon école (JME) : Mme Pupa, Mme Borel-Garin, Mme Berthet

Mairie : M. Dyen, Mme Pinorini, M. Raymond

Excusées : Mmes Bernès, Chéry, Pey

Secrétaires : Mmes Guers et Jolivet

Présidente : Mme Pernet

### Contexte sanitaire

1 cas covid mi-mars : environ 70 cas contact

1 cas covid fin mars : 9 cas contact dans une seule classe

Mise en place de nouvelles mesures par la mairie pour la restauration scolaire afin d'éviter les mélanges de classes : à partir de lundi 29/03, chaque classe aura sa table à la cantine. Pour mettre en place ce système, une classe par service mangera un plateau repas dans une salle de l'école. Les repas dans cette classe vide se feront à tour de rôle.

*FCPE : qu'en est-il de la traçabilité des enfants ? Est-il possible de marquer les noms du plan de table, ou de faire des photos ?*

Mairie : la traçabilité sera effectuée.

Remerciements de l'équipe enseignante aux services techniques pour leur réactivité et à la mairie pour la mise en place d'un nouveau système de restauration.

*Comment sait-on qui est cas contact ou s'il y a fermeture de classe ?*

Les directives viennent de l'ARS.

### 1. Rythmes scolaires

- Notre école est concernée par le renouvellement de l'organisation du temps scolaire.

- L'organisation du temps scolaire ne peut porter sur une durée supérieure à trois ans. Il appartient donc à la Mairie de présenter une nouvelle demande.

- Les associations de parents d'élèves souhaitent conserver le rythme actuel et apprécient la pause du mercredi. Les enseignants confirment que l'allongement de la matinée est bénéfique et souhaitent conserver également ce rythme. La mairie est également pour conserver le rythme actuel.

- M. Fantin, DDEN, est défavorable à la semaine de 4 jours car les apprentissages seraient plus faciles le matin. D'après lui, la France est le seul pays au monde où les enfants ont des semaines de 4 jours.

- La semaine de 4 jours avec les horaires actuels (hors contexte sanitaire), à savoir 8h30 - 11h45 et 13h45 - 16h30 est adoptée avec 26 voix pour et 1 voix contre.

### 2. Projets des classes

Projet PEP « le petit déjeuner des copains » : remerciements à tous pour les nombreux dons.

Photo de classe par un professionnel le 7 mai 2021 en respectant les règles sanitaires.

Réflexion en cours sur un spectacle offert par le comité des fêtes en mai.

Défi des écoliers, avec l'agence écomobilité de Chambéry Métropole du 24 au 28 mai.

## CM1/CM2

- le cycle ski de fond a pu se tenir : 6 séances pour deux classes, 5 séances pour deux autres (une séance annulée à cause mauvais temps ; pas d'organisation de la sortie trappeurs (organisée par l'USEP) cette année
- chemins de la mémoire : en attente des nouvelles des organisateurs mais cela semble compliqué avec le COVID
- Ateliers premiers secours : ateliers mis en place avec l'infirmière scolaire en juin
- Sécurité routière : journée à Challes-les-Eaux au centre de prévention routière, travail sur les panneaux de signalisation, parcours en vélo
- Cycle rugby avec un intervenant, Mathieu Ghilardi

## CE1/CE2

- 2 sorties raquettes par classe prévues, certaines ont dû être annulées à cause de la météo : chaque classe a eu au moins une sortie raquettes.
- travail avec la FNE (France Nature Environnement) autour de la découverte des milieux naturels : 1 sortie en mai au Lac du Bourget et 1 sortie en juin au « Bout du monde » par classe.
- sortie nature en fin d'année avec Dominique Pettelot pour chacune des classes.

## CP

- cycle natation prévu en avril reporté en mai si tout va bien. (7 séances au lieu de 10)
- raquettes : une sortie raquette par classe au Margériaz
- sortie nature en fin d'année avec Dominique Pettelot pour chacune des classes.

### 3. Exercices d'évacuation

- Trois exercices incendie et trois exercices intrusion doivent se dérouler par an : deux exercices prévus et dont les élèves ont été informés se sont déroulés au premier trimestre ; un exercice incendie prévu a eu lieu le mardi 02 février (enseignants prévenus mais pas enfants).
- Le 29/01, un enfant a déclenché l'alarme intrusion ; notre réaction n'a pas été appropriée puisqu'il y a eu confusion entre les deux alarmes.

Suite à cet incident, l'équipe enseignante a :

- fait un mot aux parents
- retravaillé avec les élèves sur les consignes de sécurité et la différence entre les deux alarmes.
- réexpliqué l'utilité des dispositifs de sécurité et l'importance de ne pas déclencher intempestivement les alarmes
- écouté l'alarme anti-intrusion le 10/02 suite à l'exercice incendie prévu : l'alarme incendie a un son continu, l'alarme intrusion a un son discontinu, mais les fréquences sont proches.
- est prévu avec les services techniques de la mairie de réaliser d'autres exercices sans prévenir personne afin que chacun acquière les bons réflexes
- Contact a été pris avec le référent sécurité de la DSDEN, M. Frionnet.
- Une alarme sera déclenchée sur le temps périscolaire afin que chacun acquière les bons réflexes.

*JME : Une association peut-elle être présente lors de ces exercices ?*

Ecole : non, c'est un exercice interne à l'école, le référent sécurité de la DSDEN sera présent pour nous donner son avis.

### 4. Sécurité dans et aux abords de l'école

- Rappel fait dans le cahier rouge : attention pour les voitures aux enfants seuls devant l'école au moment des entrées ; rappel aux enfants de ne pas faire n'importe quoi devant l'école
- Parking monuments aux morts : rouler au pas, respecter les places handicapées
- Attention aux dépose-minutes

*ALPI : Quelles sont les échéanciers pour la construction du nouveau parking ? Y a-t-il des solutions pour le stationnement en attendant ? Peut-on être informés de l'avancement des travaux ?*

Mairie : L'échéance du parking est dans plusieurs années ; Les travaux de la maison de l'enfance auront lieu plus tard.

*FCPE : Beaucoup d'élèves en vélo et trottinette traversent n'importe comment. Peut-on faire intervenir le policier municipal ?*

Mairie : la responsabilité demeure aux parents de ne pas envoyer les enfants trop tôt.

*JME : Une association peut-elle intervenir pour le harcèlement ?*

Ecole : un travail sur le harcèlement est mené en EMC, les problèmes sont gérés au quotidien dans la cour, les psychologues scolaires et l'infirmière scolaire interviennent sur plusieurs classes. Nous verrons s'il est nécessaire plus tard de faire intervenir des associations.

##### **5. Projet d'aménagement de la cour de récréation (réponses données par la mairie)**

- Où en sont les projets de travaux dans la cour de l'école élémentaire ? Ils se feront plus tard.
- Qu'en est-il de la réunion de concertation ? Elle sera faite avec les associations de parents, l'école et la mairie.
- Pourriez-vous nous fournir les plans à jour pour que nous puissions travailler avec le conseil des enfants ?  
→ Demande sera transmise aux conseillers municipaux

*JME : Les toilettes de la cour sont souvent sales.*

→ Avec la mise en place du nouveau protocole, la mairie a mis en place un deuxième nettoyage des toilettes le midi pour une meilleure désinfection. Ce nettoyage devrait se pérenniser à l'avenir. L'école remercie la mairie pour ce service.

→ Un problème technique sur les toilettes extérieurs sera réglé pendant les vacances.

##### **6. Bilan coopérative scolaire**

Mmes Casset et Billard ont repris les comptes de la coopérative depuis le 22 décembre.

Mmes Bernès et Chéry étant en arrêt de travail, seul un bilan global des comptes de la coopérative pour 2019 - 2020 a été présenté ainsi que les actions mises en place depuis le 22/12/2020.

En septembre 2019, la coopérative avait 9 553.05 € sur son compte.

A la clôture de l'exercice au 31.08.20 le solde s'élevait à 12 714.84 €. Cet excédent s'explique par l'annulation de nombreuses activités liées au Covid et justifie le choix de l'équipe de ne pas demander de cotisations aux familles cette année.

Selon le point budget communiqué par Madame Bernès le 9 février 2020, les apports ont été les suivants :

- 2310 € ont été apportés par les familles (cotisations, ski et cinéma)
- L'Alpi a versé 1 882.50 € (soit 7.50 / enfant) et l'équipe enseignante tient à remercier l'association.
- Les photos de classe ont rapporté 1 125.85€
- L'opération diots/polenta organisée par le comité des fêtes et dont les bénéfices étaient destinés à la classe de découverte a rapporté 556.85 €.

Mme Bernès a aussi mené des actions pour sa classe de découverte, mais le montant exact des sommes rapportées par ces actions n'est pas connu.

Pour les dépenses : la coopérative a pu financer une partie des projets pédagogiques présentés lors du conseil d'école avant le confinement :

- L'intervention d'une professionnelle pour le projet théâtre des trois classes ce2/cm1 (même si le projet n'a pu aboutir à cause du confinement)
- Le cinéma pour plusieurs classes
- Du matériel pour les projets de sciences (Phasmes, nécessaire plantations, maquettes ...)
- Du matériel pour les projets de l'école (Courseton, livres BCD...)

Mme Grumel rappelle que des investigations financières sur les comptes sont en cours en lien avec la cellule juridique de l'Education Nationale et l'OCCE départementale. Les modalités de fonctionnement des années précédentes posent question.

*FCPE : Les investigations permettront-elles d'avoir des réponses au 3<sup>ème</sup> trimestre ?*

→ Ce n'est pas sûr, mais madame Chéry a fait en sorte que la coopérative puisse fonctionner sans être impactée par l'état antérieur.

##### **Parlons maintenant de l'année scolaire 2020/2021 et de ce qui a été mis en place depuis le 22/12/2020 :**

Mmes Casset et Billard ont suivi une formation avec l'OCCE avant que les comptes ne leur soient confiés.

- Le 15 décembre, un premier conseil de coopérative s'est réuni. Un bureau a été élu et un règlement a été établi et voté (règlement qui s'appuie sur le règlement des coopératives scolaires),
- Un registre des délibérations du conseil de coopérative qui facilite l'établissement du compte rendu d'activités annuel a été ouvert. Il est à disposition de chaque enseignant et de l'ensemble des partenaires de l'école sur simple demande à la directrice.
- Un budget prévisionnel a été voté.
- Au niveau des actions, conformément aux décisions prises lors du conseil coopératif du premier trimestre, les APE pourront régler directement les actions qu'elles financeront après en avoir discuté avec les membres du

conseil coopératif. A ce titre, l'Alpi a réglé directement 660€ pour les moniteurs de ski et règlera 960€ pour les sorties raquettes ou nature ce qui représente environ 6€ pour chaque enfant de l'école. Nous les en remercions.

## **7. Conseil des enfants**

- 3 réunions ont déjà eu lieu
- Les délégués des CM1/CM2 sont membres du conseil des enfants, la directrice ou l'intérim de direction préside.
- Chaque réunion donne lieu à un compte-rendu et les délégués CM1/CM2 sont amenés à aller voir les autres classes pour présenter leur travail ou leur demander leur avis.
- Décisions prises : carnaval le 9 avril après-midi ; ramassage des déchets de la cour par classe une fois par semaine
- Demande des enfants : ajout de poubelles dans la cour des petits ; est-il possible d'avoir une marelle supplémentaire dans la cour des petits ? (en attente de la nouvelle cour); où en est la demande de tables dans les cours ?  
→ Mairie : pas de retour sur les tables, ok pour la mise en place des poubelles
- Projets souhaités : réalisation d'un jardin potager (pas d'enseignants volontaires cette année, sollicitation de l'association « Les Jardins de Saint-Alban-Leysses » possible dans l'avenir), droit de faire des jeux de société dans la cour quand il ne pleut pas et mise en place d'un coin calme (la mairie accepte de tracer dans la cour un coin calme pour un usage hors COVID) → des jeux seront achetés par le conseil des enfants (budget mairie de 200€ et budget coopérative de 500€). Chaque classe mènera une réflexion sur l'utilisation du budget de 70 € par classe.

*FCPE : félicitations pour le conseil des enfants.*

*JME : possibilité de demander des dons de jeux aux familles → à réfléchir.*

*ALPI : pourquoi les CM1/CM2 ? → Pour démarrer, c'était plus simple, on envisage un élargissement dans l'avenir. Les délégués des CM1/CM2 prennent leur rôle très au sérieux, présentent le travail fait dans les classes et écoutent les doléances des autres.*

## **8. Budget mairie**

L'école remercie la mairie pour les deux vidéoprojecteurs supplémentaires (classes de M. Héricher et Mme Valois) et pour le budget de l'école (50€ pour les fournitures et 70€ pour les activités par élève, 400 € pour la bibliothèque et 200 € pour le conseil des enfants).

Dans le cadre du plan national de relance numérique, des demandes d'aides de l'état pour le financement des équipements informatiques à hauteur d'environ 70% ont été faites : 3 bornes wifi, un portable pour la direction, 11 ordinateurs portables couplés vidéoprojecteurs pour les enseignants, 4 vidéoprojecteurs, 24 PC portables pour les élèves, une caméra. Ces demandes correspondent à l'équipement de base des écoles. Le dossier a été envoyé par la mairie.

L'école a fait une demande d'équipements mobiliers pour avoir des tables individuelles dans toutes les classes. Qu'en est-il ? → à suivre en fonction des votes budgétaires.

## **9. Evaluations nationale CP**

Les bilans de mi-CP ont eu lieu en janvier comme prévu.

La passation s'est faite dans les conditions sanitaires du moment, c'est-à-dire que les enseignantes avaient les masques pour prononcer les différents sons à identifier, énoncer les calculs, ... Cela a pu gêner certains enfants mais dans l'ensemble les résultats sont ceux attendus après 5 mois de travail en classe.

Aucun écart important n'a été relevé par rapport aux autres années.

*DDEN : Et pour les CE1, avez-vous constaté un écart ?*

Il n'y a pas d'évaluations nationales à mi-parcours pour les CE1.

## **10. Effectifs et prévisions**

Année 2020 – 2021 : 267 élèves en septembre, 266 élèves actuellement (dont 66 CM2 ; 3 départs (1 CE1-1 CE2-1 CM2) et deux arrivées (1 CE2-1 CM2))

Prévisionnel année 2021-2022 : départ de 62 CM2 et 4 élèves bénéficiant du dispositif ULIS ; arrivée de 45 CP.

## **11. Actions des parents d'élèves**

**ALPI :**

- 6€ par enfant reversé par l'ALPI cette année, ce qui a permis de payer une partie des moniteurs de ski de fond et du guide pour les sorties raquettes.

- Activités faites : opération sapin.
- Activités prévues : vente d'objets avec dessins des enfants de l'école (en lien avec leurs travaux) ; partenariat avec Terracycle pour le recyclage de produits de maquillage (lien avec le travail fait sur l'environnement par les enseignants) ; vente de pizzas en juin.

#### JME :

- Activités faites : vente livres avec Livres en Marche (vente annulée, livres en attente pour une prochaine action), vente de galette des rois, de Saint-Genix, de chocolats de Pâques.

- Activités prévues : vente de bulbes ...

Avec l'argent récolté par leurs actions, l'association participera aux projets après étude des propositions faites par l'école.

L'équipe enseignante ne manquera pas de solliciter les associations si cela est en conformité avec ses projets.

## **12. Lien entre l'école et ses partenaires**

Familles : Nous rappelons aux familles qu'elles ne doivent pas hésiter à utiliser le cahier de liaison rouge quand elles ont besoin d'un renseignement ou d'un rendez-vous, et que le premier interlocuteur est l'enseignant de leur enfant. Merci de faire attention aux débordements verbaux.

Mairie : importance du lien entre la mairie et l'école. Remerciements pour le budget versé par la mairie : 120€ par élève pour les activités et les fournitures scolaires. Remerciements pour la rapidité des services techniques chaque fois qu'une demande de travaux est faite. Lien important avec le périscolaire : au quotidien, entre les agents et les enseignants quand il y a un problème avec un élève ; sur le long terme, avec la mise en place d'un règlement commun scolaire/périscolaire pour l'usage des cours de récréation.

Associations de parents d'élèves : importance des délégués des parents qui peuvent faire remonter des problèmes collectifs, qui peuvent accompagner des familles lorsqu'elles en font la demande ; importance des actions des associations qui permettent de financer des projets ; importance de la communication entre associations et école dans le fonctionnement général (protocole, horaires scolaires...).

*JME : Comment pensez-vous améliorer la communication école-famille ?* → Les informations nécessaires sont passées dans le cahier rouge ou par mail au besoin.

*Que prévoyez-vous pour les affichages des 3 entrées ?* → La situation n'étant pas amenée à perdurer, les affichages resteront tels quels, les informations importantes passent dans le cahier rouge.

*FCPE/ALPI : Remerciements pour la réactivité de l'équipe.*

## **13. Questions des parents délégués**

### Questions communes ALPI/FCPE :

- *Y aura-t-il une visite des CM2 au collège malgré la COVID ?* → Si le protocole évolue, et permet l'accueil des élèves de CM2, une visite sera organisée courant juin. Sinon, le collège envisage de proposer aux écoles une visite virtuelle de l'établissement sous forme d'un fichier vidéo.
- *Projets artistiques : au-delà des activités ou sorties sportives, est-ce que des projets ou actions culturelles ou artistiques sont envisagés ?* → Ecole et Cinéma était envisagé pour les cycles 3 et les CP, mais tous les lieux culturels étant fermés, ce projet n'aura pas lieu.
- *Proposition d'intégrer le PLEAC, projet local d'éducation artistique et culturelle au niveau de l'agglomération chambérienne.* → La mairie n'est pas au courant, pas cette année sur le temps scolaire, à réfléchir pour les années à venir en fonction des projets des enseignants et de la continuité entre école et collège.

### ALPI :

- *Impact éventuel de la loi sur l'interdiction de l'école à la maison sur le nombre d'élèves (si elle passe) : quels effectifs à St Alban à l'élémentaire ? la mairie connaît-elle le nombre ?* → 2 familles sont concernées à Saint-Alban-Leyse, l'instruction en familles est très marginale en Savoie. La loi est actuellement en discussion.
- *Comment l'équipe pédagogique voit l'avenir de la direction ?* → Madame Pernet continue l'intérim de direction pendant l'arrêt de Madame Bernès.
- *La fréquence de nettoyage des abords des écoles, notamment côté monument aux morts et le long du grillage, est-elle adaptée ?* → La mairie fait du mieux qu'elle peut, les déchets de chantier restent le domaine de l'entreprise.

- *Est-il envisageable de remettre en place l'aide aux devoirs en périscolaire ?* → Cela pose le problème du brassage des enfants. Si les enfants veulent faire leurs devoirs, ils n'en seront pas empêchés, mais pas de temps dédié ou de salle spécifique.

#### FCPE :

- *Cantine : des bouteilles d'eau (protocole Covid) sont distribuées à la cantine. Le personnel périscolaire ne pourrait-il pas utiliser des carafes pour servir les enfants ?* → Cela a déjà été vu avec la mairie, les bouteilles sont là pour respecter le cadre sanitaire.
- *Des parents nous ont fait remonter que le personnel périscolaire attache obligatoirement les cheveux longs des enfants avec des élastiques en caoutchouc. Pourquoi ? C'est assez désagréable pour les enfants. Ça ne figure pas dans le règlement intérieur. Est-ce en lien avec le protocole sanitaire ? Nous souhaiterions des éclaircissements.* → La mairie demande d'attacher les cheveux des enfants par mesure d'hygiène, propose aux associations de le rappeler aux parents et de proposer aux enfants d'amener un élastique le temps du repas.
- *Passerelle maternelle/CP et accompagnement des CP en lien avec le contexte Covid : qu'est-ce qui est prévu ? Qu'est-ce qui pourrait être envisagé pour permettre un passage en CP plus serein (que rentrée 2020) ?* → Pour l'instant, au vu de la circulation de plus en plus active du virus, il ne semble pas possible de faire comme les années précédentes une passerelle physique entre les classes. En fonction de l'évolution du protocole sanitaire, nous verrons en mai-juin ce qui peut être mis en place : visio entre deux classes pour une passerelle GS-CP, tutorat entre CP et CE1 à la rentrée...
- *Tests salivaires Covid : l'école a-t-elle des infos sur l'arrivée de ces tests et le début de leur mise en place ?* → Non. Le déploiement des tests salivaires se fait en fonction des zones les plus touchées. Ce service est piloté par l'ARS. Les tests sont réalisés par les infirmières scolaires accompagnées parfois de médecins scolaires, pompiers, médiateurs LAC (Lutte Anti Covid) ou de personnes formées pour accompagner la passation de ces tests salivaires. Une autorisation est demandée aux parents (le test n'est pas invasif, et peu douloureux). Ces tests sont proposés aux enfants, aux enseignants, aux personnels communaux.

#### JME :

- *Que proposez-vous pour les comportements inadaptés et les incivilités ?* Un travail est mené en EMC, les problèmes sont traités avec les familles concernées et l'ensemble des professionnels qui peuvent prendre en charge les comportements inadaptés aussi bien sur les plans social ou médical que judiciaire si besoin.
- *Qu'est-il prévu en fin d'année scolaire ?* Une fête d'école ou une sortie groupée est impossible à cause du protocole sanitaire. Les sorties prévues sont conformes au protocole.

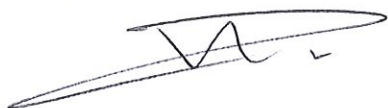
Clôture du conseil d'école à 20h.

Relecture prévue le 6 avril à 17h30, reportée au 2 avril à 17h30.

Alexandre Chalé - ALPI



Maricelle André - FCPE



JOUVET Yaelyne  
secrétaire



GUERS Françoise  
secrétaire



Sabine PERNET  
Présidente du C.E

